



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**OBJET : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA SECRETAIRE DE
MAIRIE – RENOUELEMENT DE CONTRAT –**

Vu le contrat de travail en date du 10 novembre 2020 arrivant à expiration le 09 novembre 2021,

Vu l'avenant au contrat en date du 14 juin 2021,

Le maire propose au conseil municipal, dans le cadre du renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie, et pour le bon fonctionnement des services, de conclure un contrat de travail sur la base de 2,5 jours par semaine soit 18h hebdomadaires.

Après avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité la présente délibération.

Fait et délibéré le 15 novembre 2021



Le Maire
Daisy DESLANDES

Pour copie certifiée conforme.

Publiée le

Transmis au contrôle de légalité le 18 Nov. 2021

**Nombre de
conseillers**

-En exercice :	11
-Présents :	10
-Votants :	10
-Absents :	1